



DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA FAMILLE
AG/DSA/SF

DOSSIER DE CANDIDATURE AU RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS

Mars 2019

SOMMAIRE

1. Guyancourt : un environnement favorable à une politique de Santé
 - 1.1. Le contexte
 - 1.2. Une population atypique
 - 1.3. Une collectivité engagée

2. Les priorités de Guyancourt en tant que Ville-Santé
 - 2.1. Favoriser l'accès à la santé pour tous et réduire les inégalités
 - 2.2. Une ville où chacun a une place
 - 2.3. Continuer à s'engager pour le respect des équilibres environnementaux

3. Nos engagements et notre plan d'action
 - 3.1. Le pilotage
 - 3.2. Les politiques transversales

CONCLUSION

La ville de Guyancourt est pleinement engagée depuis de nombreuses années en faveur de la santé des 28 839 Guyancourtois, que ce soit dans le cadre d'actions qu'elle mène dans le champs de la prévention, de l'accès aux soins, de la santé environnementale ou en appui de nombreuses actions partenariales par le biais de soutiens opérationnels ou financiers.

La ville défend une conception de la santé très élargie, en impliquant de nombreux services et en prônant une transversalité dans tous les projets.

Elle se retrouve pleinement dans les principes énoncés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé et le bien-être de tous et pour tous, par un souci constant du maintien de la qualité de vie de ses habitants, la réduction des inégalités et le vivre ensemble.

1. Guyancourt : un environnement favorable à une politique de santé

1.1. Le contexte

Guyancourt est une ville qui est restée très longtemps rurale. Sa population était de 1 493 habitants en 1968 et 3 450 habitants en 1975. Puis, elle a été intégrée dans le périmètre de création de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. La commune connaît alors un développement et une croissance rapides : sa population a été multipliée par huit en quarante ans. Elle atteint aujourd'hui 28 839 habitants.

Pour autant, la volonté de maintenir les équilibres qu'ils soient sociaux (50 % de logements sociaux dans chaque quartier de la ville), environnementaux ou culturels a toujours guidé les choix d'aménagement. La création progressive d'équipements et de services, l'implantation de structures associatives ou économiques respecte également ces critères. Chaque quartier a été conçu de manière à disposer des équipements de proximité : commerces, crèches, écoles, centres de loisirs, transport, activité économique, mais aussi de parcs, bois et circulations douces.

Ainsi, le territoire est aujourd'hui partiellement urbanisé et les espaces naturels ont été préservés. L'espace rural occupe 43 % de la superficie totale partagé entre une partie boisée et un espace agricole ; 20 % sont consacrés aux espaces verts dans la partie urbanisée ; enfin, la partie urbaine construite représente 37 % du territoire.

L'habitat étant majoritairement collectif (74% des résidences principales), la présence d'espaces naturels et publics évite une densification anarchique et subie. Le territoire n'est pas clivé entre zone résidentielle/zone d'activité économique, le maillage subtil fait de Guyancourt une ville dynamique aussi bien pour ses habitants que pour ceux qui y travaillent. Tous bénéficient d'un aménagement urbain propice à la santé.

1.2. Une population atypique

La population de Guyancourt ne présente pas la même pyramide des âges que les villes de même strate (30 000 habitants). En effet, la typologie est composée comme suit (source diagnostic IPS 2016) :

- 30 % pour les moins de 20 ans
- 31 % pour les 20-39 ans
- 29 % pour les 40-59 ans
- 10 % pour les plus de 60 ans

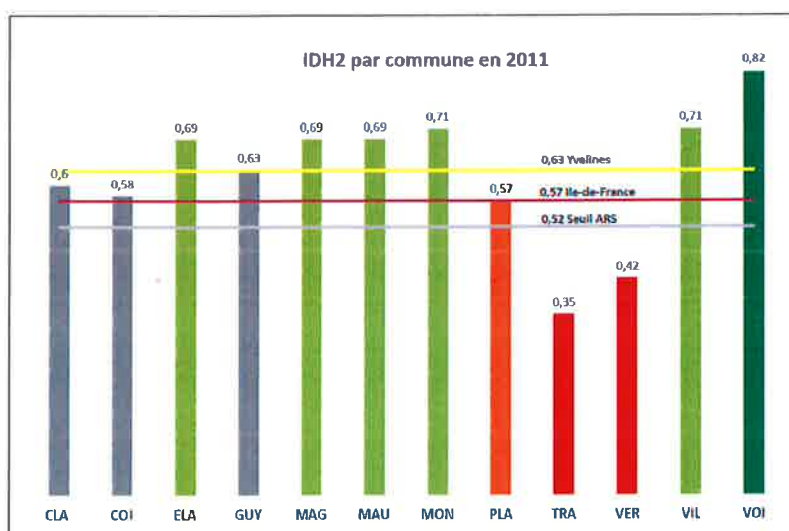
La population y est donc globalement jeune et la part des personnes âgées est inférieure à la moyenne départementale (21 % de la population à plus de 60 ans)

La ville n'enregistre pas un taux spécifique de ménages sous le seuil de pauvreté : il est au même niveau que le seuil départemental (9,5 % en 2014).

L'Indice de Développement Humain 2 (IDH2) est un indicateur prenant en compte trois dimensions : la santé (espérance de vie à la naissance), l'éducation (part de la population de plus de 15 ans sortie du système scolaire et diplômée), le niveau de vie (revenu médian des ménages par unité de consommation). Il est un indicateur de référence pour l'ARS, qui priorise les communes ayant un IDH2 inférieur à 0,52.

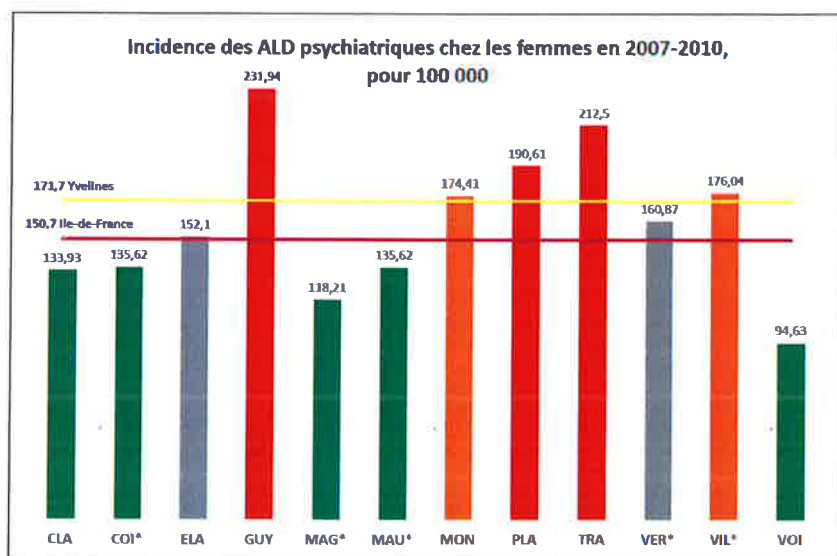
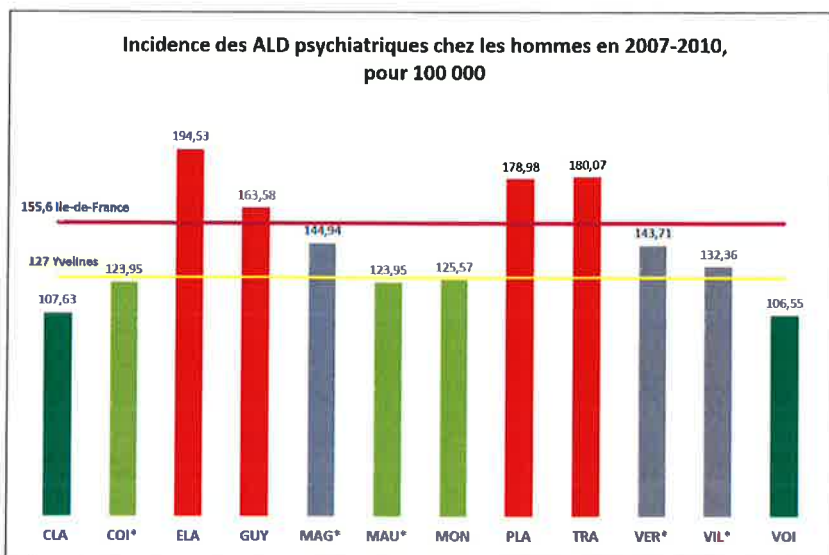
Il existe une corrélation entre la valeur de l'IDH2 et l'état de santé de la population, un IDH2 faible étant souvent corrélé à un état de santé moins favorable.

A Guyancourt, l'IDH2 se situe à 0,63 en 2011. Ce seuil est supérieur à celui défini par l'ARS, mais il est également supérieur à l'indice régional et correspond à l'indice départemental



Malgré ces éléments, une part de la population rencontre des difficultés de santé : maladies cardiovasculaires, diabète, handicap, maladies psychiques. La prévalence des Affection de Longue Durée est de 14 % à Guyancourt, alors que la moyenne départementale se situe à 12,8 %. Le lien entre précarité et ALD a déjà été mis en évidence : la précarité a des conséquences négatives sur la santé et à l'inverse des problèmes de santé peuvent entraîner la précarité (perte de revenus par exemple).

Au niveau de la santé mentale, le nombre d'incidence (nouvelles admissions) en ALD psychiatriques à Guyancourt est plus élevé que la moyenne départementale et régionale. Les femmes sont nettement plus concernées que les hommes sur la ville.



A Guyancourt, 278 personnes sont bénéficiaires de l'AAH au 1^{er} janvier 2018.

Un territoire propice au bien-être de la population ne suffit donc pas pour que la population soit en bonne santé. L'équation serait simpliste. Une politique volontariste, une ville consciente de l'importance de son rôle auprès de ses habitants constituent également un élément essentiel en faveur de la Santé.

1.3. Une collectivité engagée

La santé physique et psychique, le bien être des habitants d'une ville ne peuvent se concevoir sans une offre de proximité répondant aux différents besoins et affections existants. Ainsi, le territoire s'est doté il y a plusieurs années maintenant, d'outils et de dispositifs uniques.

Tout d'abord, la ville a toujours favorisé l'installation d'acteurs et partenaires incontournables dans le domaine de la santé :

- La création de l'Institut de Promotion de la Santé (IPS) sur le territoire de l'agglomération est le fruit du travail d'élus Guyancourtois,
- Le pôle médico-social Gérondicap a également été créé. Il s'agit d'un centre traitant tous les aspects de l'aide à la personne concentrant sur un même site des structures d'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pour les personnes vieillissantes en situation de handicap, afin de soutenir et de soulager leurs familles. Gérondicap, c'est aussi un centre de formation pour les professionnels de l'aide à domicile, un centre d'information et de conseil en aides techniques, pour améliorer la vie quotidienne à la maison en testant différentes solutions avec un ergothérapeute, un centre de ressources et de documentation.

La ville a aussi toujours fait une place aux institutions œuvrant dans le domaine médico-social, toujours favorable à les accueillir : IME Alphée, pour jeunes autistes (6 places en externat et 14 places en internat), le Foyer John Bost, pour un public adulte et enfin l'aide à la création de l'association du « fun pour tous », lieu d'accueil enfant parents et accueils de loisirs pour enfants en situation de handicap.

Le soutien à la parentalité est également un axe majeur, que Guyancourt développe depuis de nombreuses années :

- Créée en 2001, l'École des Parents de Guyancourt est un service municipal dont l'objectif est d'accompagner les familles grâce à un lieu d'information et de partage entre parents et avec des professionnels qualifiés. Elle s'adresse à tous les parents, quels que soient leur milieu social, situation familiale et origine culturelle. Elle propose de nombreux rendez-vous au sein de la Boutique des Parents : entretiens individuels, ateliers, rencontres débats, médiation familiale, médiation école-famille....
- Mise à disposition de locaux à la Croix Rouge pour la création du premier espace parents bébés de l'agglomération. L'objectif est à la fois de recréer du lien avec des parents isolés, de les orienter vers les services et institutions correspondant à leurs besoins.

Enfin, au sein même de la collectivité, la municipalité a également une approche de la santé pour et avec le personnel.

La Ville a décidé, dès 2010, de s'engager dans une démarche volontaire de développement durable en y associant les Guyancourtois, les agents de la Ville, les partenaires associatifs et institutionnels. Dans cette perspective, la Ville s'est engagée dans une démarche Développement Durable qui implique un mode de développement conciliant respect de l'environnement, éthique sociale et innovation économique. Une charte répondant à trois objectifs a été mise en place :

- participer à l'effort en engageant un projet collectif d'exemplarité au sein de la Mairie : recyclage des déchets, des papiers de bureau, des consommables informatiques. Politique d'efficacité énergétique de la ville se traduisant par la modernisation du système d'éclairage, la production municipale d'énergie renouvelable ; acquisition de véhicules propres, pose de panneaux solaires sur la toiture d'un équipement sportif ; dématérialisation afin de limiter l'usage du papier. Depuis 2012, suppression des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts, promenades ouvertes au public et des voiries, suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires à compter de 2016....
- sensibiliser les Guyancourtois aux enjeux du Développement Durable. Un service Développement Durable a été créé au sein de la mairie. Chaque année, une fête du développement durable est organisée à Guyancourt : animations, ateliers, marches actives. De plus en plus de manifestations organisées par la Ville adoptent une gestion éco-responsable organisationnelle : proposition d'éco-cups au Forum des associations, installation de toilettes sèches à la Fête de l'enfance, limitation des tracts papier pour tout événement.
- développer l'éducation des jeunes au Développement Durable. Les usagers et occupants de l'école Maximilien-Robespierre seront accompagnés afin d'étudier ensemble les économies réalisables et obtenir ainsi une meilleure efficacité énergétique du bâti. Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires par des actions de sensibilisation et la mise en place de restaurants pédagogiques...

Pour le personnel de la ville, en termes de ressources humaines, Guyancourt a développé différentes actions en faveur de la santé, telles que la lutte contre la sédentarité avec la mise en place d'activités sportives sur la pause méridienne (marche nordique, aquagym, badminton, pilates), la politique de lutte contre les risques professionnels avec la création d'un poste de référent hygiène et sécurité, la formation aux premiers secours aussi bien pour le personnel que pour les élus, la formation des agents de tous les services à l'accueil du public en situation de handicap. Citons également, la participation de l'employeur aux frais de mutuelle et de contrat prévoyance.

Le territoire dispose d'atouts non négligeables pour la Santé. La collectivité a déjà posé les bases d'une politique Santé. Il apparaît opportun maintenant, de coordonner, prioriser et valoriser le domaine de la Santé à Guyancourt.

2. Les priorités de Guyancourt en tant que Ville-Santé

Agir sur les déterminants de la Santé, c'est d'abord permettre à chacun d'avoir accès aux soins dont il a besoin, mais c'est aussi permettre à chacun de trouver au sein de la ville les services et un environnement nécessaire à son bien être.

2.1. Favoriser l'accès à la santé pour tous et réduire les inégalités

Favoriser l'accès à la santé, c'est agir pour attirer l'installation des professionnels de santé sur le territoire, puis les soutenir dans leurs actions. Les soutiens peuvent être d'ordres techniques, logistiques ou financiers (mise à disposition de locaux, réalisation de travaux, prêt de salle, subventions aux associations).... Favoriser l'accès à la santé pour les habitants, c'est aussi s'engager dans une politique d'accueil de professionnels de la santé ou de structures : ouverture de la première maison de santé pluridisciplinaire sur le territoire de l'agglomération, implantation d'une clinique de soin de suite, extension d'un EPHAD. Enfin, c'est se mobiliser pour le maintien d'institutions de santé comme la PMI que le Département voulait fermer et délocaliser.

La proximité des structures de santé est essentielle pour que les habitants puissent bénéficier de l'accès aux soins, cela évite le non recours, l'absence de consultation.

Réduire les inégalités, mission complexe que la ville de Guyancourt a choisi de décliner de la manière suivante :

Egal accès aux services proposés quelles que soient les conditions sociales et financières des habitants. La politique de quotients familiaux pour tous les publics (famille et seniors) appliquée aux activités municipales rend accessible les services nécessaires à l'articulation de la vie professionnelle et familiale (cantine, étude, périscolaire) ou à la pratique d'activité au sein de l'école municipale de sport, de danse ou de musique. De même, les familles ayant de faibles revenus peuvent bénéficier du Pass'sport loisirs, ce dispositif prend en charge une partie du coût de l'adhésion à une association guyancourtoise dans le domaine sportif et culturel.

Egalité des chances : l'accompagnement scolaire des enfants en difficulté dans leur apprentissage est essentiel pour garantir l'égalité des chances. La réussite éducative et le club coup de pouce agissent dans ce sens chaque année. Le temps du midi a été repensé afin de respecter le rythme de chaque enfant (besoin de repos, d'activité, de coin calme etc..). Des ateliers de relaxation sur le temps de midi ou avant l'étude sont proposés aux enfants pour favoriser une prise de conscience de son corps, de l'importance de la respiration.

Afin d'éviter conflit et rupture avec l'institution scolaire, les familles peuvent demander une médiation par le biais de l'Ecole des Parents. Le projet pédagogique de chaque centre de loisirs inclut des activités physiques, la pratique est accessible à tous. Plus tard, plus grands, les jeunes sont confrontés à des questions d'orientation, de santé etc...la Boutique Information Jeunesse (BIJ) répond à leurs questions, propose des temps d'information, facilite leur recherche de stages.

La ville est à l'initiative de la création d'une permanence du PSP (Point de Services aux Particuliers) au sein du centre social du quartier en politique de la ville. Cette association œuvre auprès des publics fragiles et précaires afin de les accompagner dans différentes démarches administratives mais aussi faire valoir leur droit (résilier un abonnement, comprendre une facture d'énergie, expliquer un document administratif).

Soutenir les habitants dans les moments de fragilité : au cours de la vie, différents aléas peuvent survenir. Ces derniers peuvent avoir un impact fort sur la santé physique ou psychique de chacun et provoquer des dommages collatéraux au sein de la cellule familiale, amicale, sociale ou professionnelle. Guyancourt a choisi de proposer des actions, dispositifs à ses habitants, qu'ils peuvent saisir en cas de besoin.

Aujourd'hui, environ en France, 10 % des parents sont en épuisement parental. Les familles monoparentales sont davantage touchées, car ayant moins de relais auprès d'elles. Au sein des établissements d'accueil du jeune enfant, les parents qui le souhaitent peuvent rencontrer une psychologue, elle répondra à leurs questions, interrogations et pourra les orienter vers des spécialistes si nécessaire. L'École des Parents propose ainsi des groupes de paroles (groupe de paroles des pères, parent sans emploi...) et des entretiens individuels pour les accompagner. Le point écoute jeunes s'adresse aux adolescents, il est animé par une psychologue clinicienne. Au sein du service Jeunesse, les animateurs ont été formés par l'association Play international depuis deux ans et se sont appropriés de nouveaux outils pédagogiques de prévention ou de régulation pour sensibiliser les enfants sur les thématiques, comme apprendre à vivre ensemble, la mixité, la violence à l'école, le respect de soi et des autres, prévenir les plus grands des dangers et faces cachées des jeux vidéos, des réseaux sociaux et applications populaires.

Les guyancourtois sans emploi peuvent bénéficier d'un stage gratuit de redynamisation par le théâtre, afin de les aider à mobiliser ou remobiliser leurs ressources et gagner en confiance.

2.2. Une ville où chacun a une place

Quelles que soient sa culture, sa situation économique, que l'on soit jeune et moins jeune, homme, femme, en bonne santé ou malade, chaque personne doit trouver sa place dans la ville et s'y maintenir.

Pour répondre à cet objectif, plusieurs axes de travail ont été développés. Tout d'abord, la ville attache une importance particulière à la prise en compte du handicap du tout petit à la personne âgée, en tenant compte des besoins liés à chaque étape de la vie :

- les crèches favorisent l'accueil des enfants porteurs de handicap, cinq enfants sont accueillis actuellement. Pour garantir un accueil de qualité aussi bien pour l'enfant que pour les parents, la ville a fait le choix d'avoir un taux d'encadrement plus favorable que ce que prévoit la réglementation.
- en concertation avec l'Éducation Nationale, des classes ULIS, anciennement CLIS, ont progressivement été créées dans plusieurs écoles pour enfants autistes, pour enfants malvoyants, pour enfants sourds. Cet engagement est formalisé depuis de nombreuses années.
- le CLSM a vu le jour en 2016 afin de lutter contre la stigmatisation du handicap psychique et favoriser l'inclusion des personnes dans leur environnement.
- Un poste de référent personne âgée/personne handicapée a été créé en septembre 2015 afin de mettre en place des accompagnements de projet de maintien à domicile et lutter contre l'isolement,
- 90 % des équipements de la Ville sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2.3. Continuer à s'engager pour le respect des équilibres environnementaux

L'environnement direct est essentiel au bien-être, à l'épanouissement et à la santé des habitants. Des politiques sectorielles sont définies et inscrites dans différents documents de programmation.

Ainsi, en termes d'urbanisme, prise en compte d'un minimum de 20 à 60 % d'espaces végétalisés dans chaque programme de construction ; mise en place d'une zone de protection naturelle, agricole et forestière (sanctuarisation d'une activité agricole locale, protection des zones forestières et des cours d'eau, promotion des liaisons douces) ; les espaces boisés sont classés dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Concernant les programmes de construction, la ville entend poursuivre des programmes mixtes : un tiers de locatif aidé, un tiers d'accession aidée et un tiers d'accession libre.

Développement de zones attractives pour tous les âges : zones de jeux accessibles à tous puisque la ville compte 45 jeux répartis sur 13 aires dans les squares ; création d'un street work out et d'un parcours de santé.

Les circulations douces dans la ville sont valorisées par le déploiement de pistes cyclables et piétonnes, permettant aussi de favoriser l'activité physique pour tous. La ville compte 40 km d'axes pour les circulations douces, 20 km de mails et de sentes piétonnes.

La parcelle dédiée aux jardins familiaux a été augmentée en 2017, permettant ainsi à davantage de guyancourtois de pouvoir en bénéficier. Cette extension a rencontré un vif succès.

3. Nos engagements et notre plan d'actions

Fort de ce qui a déjà été mis en œuvre, la ville souhaite pérenniser et ancrer davantage son engagement en faveur de la santé. Les déterminants de la santé doivent être pris en compte de façon durable et devenir des éléments intrinsèquement pris en compte dans chaque action municipale. Pour ce faire, deux axes peuvent se distinguer : le pilotage et les réalisations.

3.1. Le pilotage

En termes de pilotage, la ville mettra en place un comité de pilotage et un comité technique.

Le comité technique sera animé par la DGA référente. A raison d'une réunion par trimestre, ce comité réunira différents services pour évoquer les réalisations, celles à venir et intégrer les éléments relatifs à la santé. Ce sera également le lieu pour diffuser des informations transmises par le réseau.

Le comité de pilotage sera présidé par l'élue en charge de la santé. Le comité présentera le bilan des actions menées et définira les axes pour l'année suivante. Ce bilan sera présenté aux élus dans une instance idoine afin d'en partager les préconisations.

Ces instances prendront appui sur l'expérience partagée des Villes Santé OMS dans le cadre du réseau et s'engagent à fournir un bilan annuel répondant aux orientations fixées par le réseau français des Villes Santé OMS.

3.2. Des politiques transversales

En termes de réalisations, les années futures verront la mise en place :

- D'une résidence intergénérationnelle livrées en septembre 2019,
- Pour la Jeunesse : des actions de lutte contre les conduites à risques et addictives (impact sur le long terme). Sensibilisation sur les risques liés à la consommation de substances illicites et à la poly-consommation, dépendance aux écrans et aux jeux vidéos (lien social coupé) ; sécurité routière, prévention sida et MST ; temps d'informations collectives. Renforcer chez les jeunes leur prise de conscience de leurs compétences psychosociales, activités sportives pour préserver le capital Santé
- Ouverture d'un skate park rénové
- Aménagement d'une coulée verte avec des agrès sportifs et aires de jeux
- Réaménagement de deux espaces essentiels à la dynamique de la ville : la place du marché, le mail des Saules
- Réflexion dans les crèches de l'utilisation de produits de nettoyage moins polluants
- EPN (Espace public numérique) : accompagnement à l'acquisition d'un bagage numérique pour lutter contre illettrisme, l'isolement et le non-recours
- Partenariat avec l'EFS (Etablissement Français du Sang) : à raison de quatre campagnes par an
- Aide au maintien du Centre Médico-Psychologique pour enfants et pour adultes sur la ville.

CONCLUSION :

La volonté et les moyens d'agir sur les déterminants liés à la Santé existent déjà à Guyancourt. Mais il y a un réel enjeu à intégrer le réseau français des Villes Santé OMS, dans un contexte actuel de repli sur soi : il s'agit d'ancrer profondément, de façon durable et en dehors de toute considération partisane la Santé comme un fondement nécessaire au développement de toute société et du maintien du vivre ensemble.

C'est dans cet esprit que la Ville de Guyancourt présente sa candidature.